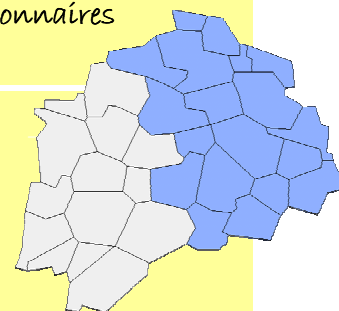


# Création de clubs informatiques

Communauté de Communes du Castelbriantais

<b>Descriptif de l'action</b>	Mise en place de clubs informatiques sur le territoire de la Communauté de Communes du Castelbriantais en partenariat avec les communes et des associations locales gestionnaires des Clubs.
<b>Coût du projet (par financeur)</b>	Coût total du projet : 27 849 euros Dont : LEADER + (42%) : 11 800 euros CAF : 4 249 euros Etat (récupération FCTVA) : 3 106 euros Autofinancement : 8 694 euros
<b>Durée de l'opération</b>	Avril 2002 à Décembre 2003



## Objectifs :

- ➔ Assurer le développement des nouvelles technologies sur le territoire.
- ➔ Diffuser l'apprentissage de l'informatique en permettant aux habitants adhérant à l'association de chaque commune concernée d'apprendre ou de mieux maîtriser cet outil.

## Contexte :

La Communauté de Communes du Castelbriantais (19 communes) disposait en 2001 d'un cybercentre situé sur la commune de Châteaubriant qui ne pouvait pas à lui seul répondre aux attentes des habitants du territoire intercommunal en matière d'accès à l'informatique.

Sur plusieurs communes, les habitants ont fait part à leurs élus de leur besoin d'un meilleur accès aux nouvelles technologies. Ainsi, les élus communaux ont proposé qu'une action soit menée à l'échelle intercommunale.

A condition qu'une association locale gère le club et que la commune mette à disposition un local et du mobilier divers, la Communauté de Communes s'est engagée à financer l'acquisition du matériel informatique et du mobilier destiné à recevoir les ordinateurs.



## Étapes de réalisation :

2002 : création de l'association « Rougé.com », premier club informatique à l'échelle d'une commune

2003 : 4 autres communes adhèrent au projet : St Julien de Vouvantes, La Meilleraye de Bretagne, Villepôt et Fercé

2006 : Création d'un 6ème club sur la commune d'Issé

## Les résultats obtenus à la fin du projet LEADER + :



- Les 5 clubs fonctionnent et comptent 130 adhérents au total.
- La proximité géographique est très appréciée des habitants.
- Le fonctionnement associatif des clubs permet une proximité humaine avec un accompagnement personnalisé par des moniteurs informatiques bénévoles habitant la commune.

## Bilan de l'action en 2008 :



### Points forts :

- Une dynamique lancée sur le territoire intercommunal.
- La Communauté de Communes assure un suivi matériel du parc informatique et aide les associations dans les diverses installations de logiciels.
- Des rencontres sont organisées entre l'animatrice du cybercentre et les bénévoles des associations afin de permettre à ces derniers de se professionnaliser.



### Points faibles :

- Des difficultés liées à la gestion associative de ces clubs : manque de bénévoles, de locaux disponibles ...

## Les perspectives :



- \* Elargissement de la dynamique auprès des autres communes du territoire.

## L'apport de LEADER + pour ce projet

Les fonds LEADER + ont permis à la Communauté de Communes de financer plus de postes informatiques pour les associations locales et de donner ainsi plus d'ampleur au projet.

### Contacts :



**Communauté de Communes  
du Castelbriantais**  
**Olivier DUSAUTOIS**  
Responsable du Service jeunesse  
☎ 02 40 81 84 11

**Mél : [olivier.dusautois@cc-castelbriantais.fr](mailto:olivier.dusautois@cc-castelbriantais.fr)**